

ECR DES RECOLLETS  
49 BIS AV DES PYRENEES  
31120 LACROIX FALGARDE

## PARCOURS DE FORMATION PERMIS B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Parcours théorique

- La formation théorique portant sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

### Horaires formation théorique dans les locaux :

Jeudi 17h30 à 19h

Vendredi 17h45 à 19h

Samedi 10h à 12h

- La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### Thèmes des cours théoriques :

**Les cours théoriques collectifs portant sur des thématiques spécifiques sont programmés**

**Pensez à vérifier les horaires et les thématiques du jour sur le panneau d'affichage.**

Thèmes abordés : ALCOOL, DROGUES, MÉDICAMENTS,  
USAGERS VULNÉRABLES, PRESSIONS DIVERSES,  
RISQUES (météo, état de la chaussée),  
INFLUENCE DE LA FATIGUE  
UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Des cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière pourront être rajoutés :**

- Stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

## Parcours pratique

### Horaires formation pratique :

du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Samedi matin : de 8h à 12h

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

LIEN PAGE INTERNET : <https://www.auto-moto-école-des-recollets.fr/qui-sommes-nous/>

ECR DES RECOLLETS  
1 BIS AVENUE DE L'URSS  
31400 TOULOUSE

## PARCOURS DE FORMATION PERMIS B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Parcours théorique

- La formation théorique portant sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

### Horaires formation théorique dans les locaux :

Mardi 10h à 12h et 14h à 19h

Mercredi 10h à 12h et 14h à 19h

Jeudi 10h à 12h et 14h à 19h

Samedi 10h à 12h

- La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### Thèmes des cours théoriques :

**Les cours théoriques collectifs portant sur des thématiques spécifiques sont programmés**

**Pensez à vérifier les horaires et les thématiques du jour sur le panneau d'affichage.**

Thèmes abordés : ALCOOL, DROGUES, MÉDICAMENTS,  
USAGERS VULNÉRABLES, PRESSIONS DIVERSES,  
RISQUES (météo, état de la chaussée),  
INFLUENCE DE LA FATIGUE  
UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Des cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière pourront être rajoutés :**

- Stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

## Parcours pratique

### Horaires formation pratique :

du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Samedi matin : de 8h à 12h

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

LIEN PAGE INTERNET : <https://www.auto-moto-école-des-recollets.fr/qui-sommes-nous/>

## PARCOURS DE FORMATION PERMIS MOTO A1 OU A2

Une évaluation initiale et réalisée avant l'inscription et un livret de conduite est remis à l'élève.

### L'ÉPREUVE THEORIQUE GENERALE MOTO (ETG)

Alors qu'auparavant l'épreuve du « code » était la même que pour les futurs automobilistes, un examen théorique générale motocyclette est créé au 1er mars 2020. À l'instar du précédent, il comprend 40 questions sous format d'images fixes) et de vidéos.

L'examen concerne tous les candidats inscrits au permis de conduire des catégories A1 et A2 et se tient dans l'un des centres d'examen des organismes agréés.

Le candidat doit apporter une réponse correcte à 35 des 40 questions

Une fois validée, l'ETM est valable cinq ans dans la limite de cinq passages de l'examen pratique.

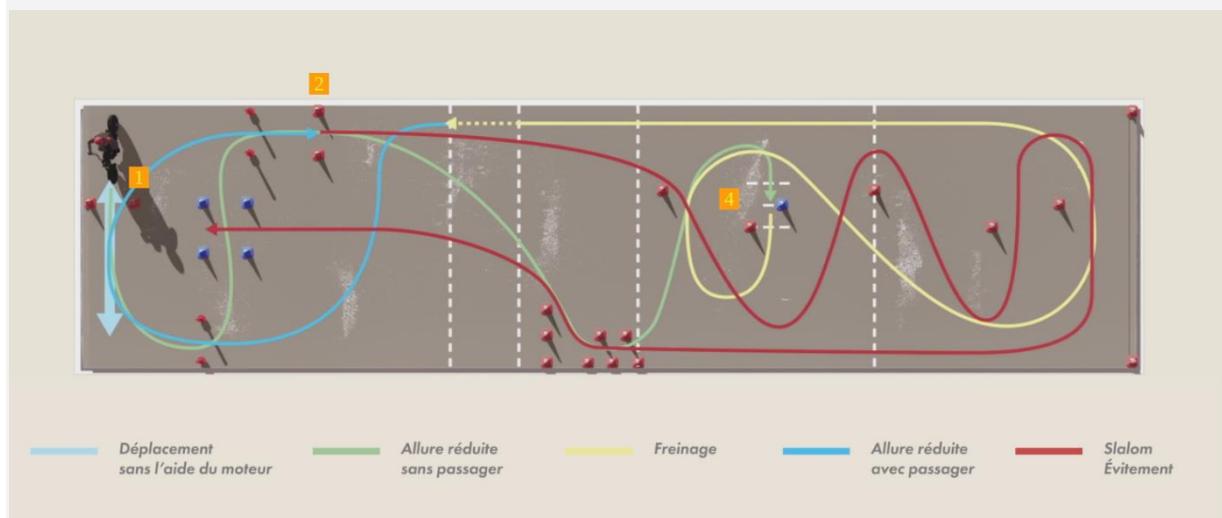
La préparation de l'ETM dans notre établissement se fait en ligne. Nous délivrons également un livre de code Moto afin de la préparer.

### L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS MOTO

Les cours sont collectifs et programmés à la demande du lundi au samedi midi.

La partie plateau est réalisée sur la piste moto. Le départ se fait de notre agence au 1 bis av de l'URSS. L'élève doit se présenter avec son équipement (casque, blouson, chaussures, gants...)

**Les entrainements portent sur les thèmes demandés à l'examen et sont les suivants :**



## **Déplacer la moto sans l'aide du moteur**

1. Débéquiller le motorcycle (béquille centrale ou latérale)
2. Pousser la moto en marche avant jusqu'au franchissement complet par le motorcycle de la porte de cônes
3. Reculer la moto en marche arrière jusqu'au franchissement complet par le motorcycle de la porte de cônes
4. Béquiller le motorcycle (béquille centrale ou latérale)

## **Effectuer un freinage d'urgence**

1. En (4), démarrer en courbe et effectuer un demi-tour conformément au tracé
2. En bout de piste, effectuer un demi-tour avant de revenir en ligne droite conformément au schéma
3. Sur le retour en ligne droite, engager le 3ème rapport de vitesse (sauf pour les véhicules équipés d'une boîte automatique) et atteindre la vitesse de 50 km/h minimum à hauteur de la ligne C6 au plus tard
4. A hauteur de la ligne C6, effectuer un freinage d'urgence et immobiliser le motorcycle à hauteur de la ligne C5 (piste sèche) ou C4 (piste humide)

## **Déplacer la moto à allure réduite avec passager**

1. Effectuer avec le passager, le parcours conformément au schéma
2. Déposer le passager dans la zone comprise entre la porte « piquets » et la porte « cônes » conformément au schéma

## **Effectuer un slalom**

1. Engager le 3ème rapport de vitesse au plus tard au niveau du 1er cône du slalom conformément au schéma
2. Atteindre la vitesse de 40 km/h au plus tard au niveau de la ligne C7 conformément au schéma
3. En bout de piste, effectuer un demi-tour avant de revenir en ligne droite conformément au schéma

## **L'ÉPREUVE DE CIRCULATION**

L'épreuve en circulation de 40 minutes explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évalué le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

L'épreuve en circulation n'est accessible que si le candidat a validé l'épreuve hors circulation.

## **RESULTATS DU PERMIS**

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne vous communique pas oralement le résultat.

## **OBTENIR VOS RÉSULTATS**

### Un permis à conserver

Le permis de conduire est à la fois une autorisation de conduite et un certificat de capacités, obtenu après une formation et des examens, attestant qu'une personne est apte à occuper l'espace public de circulation, sans mettre en danger sa vie et celle des autres.

Mais ce permis n'est pas attribué à vie et peut rapidement être perdu si le conducteur commet des manquements aux règles de circulation. Il appartient à chacun de conserver son permis en respectant en toute circonstance le code de la route et en adoptant un principe de prudence vis-à-vis des autres usagers.

Les règles et principes de conduite appris au cours de la formation sont donc essentiels. Elles ont non seulement pour but de préparer le candidat à l'examen du permis de conduire mais également à sa future vie de conducteur.

LIEN PAGE INTERNET : <https://www.auto-moto-ecole-des-recollets.fr/qui-sommes-nous/>

## PARCOURS DE FORMATION PERMIS AM

**La catégorie AM permet de conduire dès 14 ans des cyclomoteurs (motocyclettes de moins de 50 cm<sup>3</sup>) et des voiturettes (quadricycles légers). Elle est délivrée à l'issue d'une formation d'une durée minimale de 8 heures. Cette catégorie est la seule exclue du régime de permis à points.**

### Quelles sont les conditions d'inscription ?

L'ASSR 1 ou l'ASSR 2 est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à la formation du brevet de sécurité routière (BSR) qui correspond à la catégorie AM du permis. Pour les mineurs, une autorisation des parents ou du tuteur est obligatoire. Lors de l'inscription, un livret de formation est remis à l'élève.

### En quoi consiste la formation ?

Elle est assurée par des formateurs qualifiés. Les cours sont collectifs et programmés à la demande du lundi au samedi midi.

La partie hors circulation est réalisée sur la piste moto. Le départ se fait de notre agence au 1 bis av de l'URSS. La formation au brevet de sécurité routière est d'une durée minimale de huit heures, dispensée sur deux jours au moins.

La formation se découpe par :

- une séquence dont l'objectif est d'échanger avec les élèves sur la sécurité routière (les comportements, les risques, leurs limites, etc.) ;
- deux séquences qui sont consacrées à la formation à la conduite hors circulation et à la formation à la conduite en circulation et une autre séquence est dédiée à l'acquisition/révision de connaissances de base du code de la route ;
- une dernière séquence traite de la sensibilisation aux risques routiers, en présence de l'un au moins des parents ou du représentant légal de l'élève mineur.

Durant la formation, il est obligatoire de porter, en plus du casque et des gants, des vêtements et chaussures adaptés à la conduite d'un deux-roues motorisé.

### Comment obtenir la catégorie AM du permis de conduire ?

À l'issue de la formation, lors de la séquence de sensibilisation aux risques routiers, l'élève se voit remettre une attestation par le responsable de l'école de conduite.

Cette attestation autorise son titulaire à conduire, sur le territoire national, les cyclomoteurs ou les quadricycles légers à moteur (voiturettes) pendant une durée de quatre mois à compter de sa délivrance. A l'issue de ce délai, l'autorisation de conduire ces véhicules sera conditionnée à la détention de la catégorie AM du permis de conduire.

LIEN PAGE INTERNET : <https://www.auto-moto-ecole-des-recollets.fr/qui-sommes-nous/>

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Et

## PLAN DE GESTION DES RECLAMATIONS

- Récupération des avis dans Easysystème et utilisation d'un questionnaire de satisfaction envoyé en fin de formation
  
- Après recueil des avis présentation en interne des résultats des enquêtes
  
- Etablissement d'un plan d'amélioration
  
- Les avis rendus sont disponibles auprès des élèves qui en font la demande.

## Suivi des fiches signalétiques et des plans d'améliorations Grand Public

Année	Date	NOM Prénom Emetteur	Numéro d'ordre aa.n°agence.n°d'ordre (ex : 12.1601.001)	Origine (Mettre "FS" pour fiche signalétique si réclamation, ou "QS" pour Questionnaire de satisfaction, ou "PA" pour décision d'amélioration)	Objet	Justificatif n° (le cas échéant)	Suivi (Mettre date + commentaires du traitement)	Nom de la personne chargée du dossier	Date d'échéance	Date de clôture
2021										

## MODES DE FINANCEMENTS DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE AUX EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

### PERMIS A 1 EURO



Le "permis à un euro par jour" : c'est la possibilité d'étaler, sans aucun frais supplémentaire, le paiement de la formation au permis de conduire. Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 25 ans, selon certaines conditions, de lisser le coût de la formation à la catégorie A et B du permis de conduire à raison d'un euro par jour. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'État.

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour/definition-du>

### CPF

Vous souhaitez passer votre permis de conduire ? Bonne nouvelle, l'apprentissage de la conduite fait partie des formations que vous pouvez financer avec Mon compte formation.

Exigé pour l'exercice de nombreux métiers, le permis B est un réel atout sur votre CV et un passeport pour l'autonomie dans votre vie personnelle comme professionnelle.

CONDITIONS A REMPLIR :

- Avoir acquis suffisamment de droits formations sur leur compte CPF
- Expliquer en quoi le permis de conduire permet de sécuriser ou développer leur parcours professionnel. L'organisme de votre choix vous fera remplir une attestation sur l'honneur.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une suspension de permis B, ni d'une interdiction de le repasser

Les permis éligibles au compte formation sont les permis :

B, B78, C1, C, D1, D, C1E, CE, D1E, DE

### POLE EMPLOI

Pôle emploi participe également au financement des formations au permis de conduire.

### AIDE DE L'ÉTAT (APPRENTIS)

Les apprentis peuvent également solliciter une aide de l'état pour la formation au permis de conduire en prenant contact avec leur école.